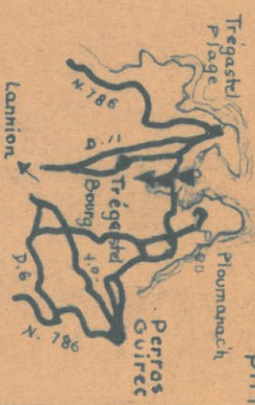


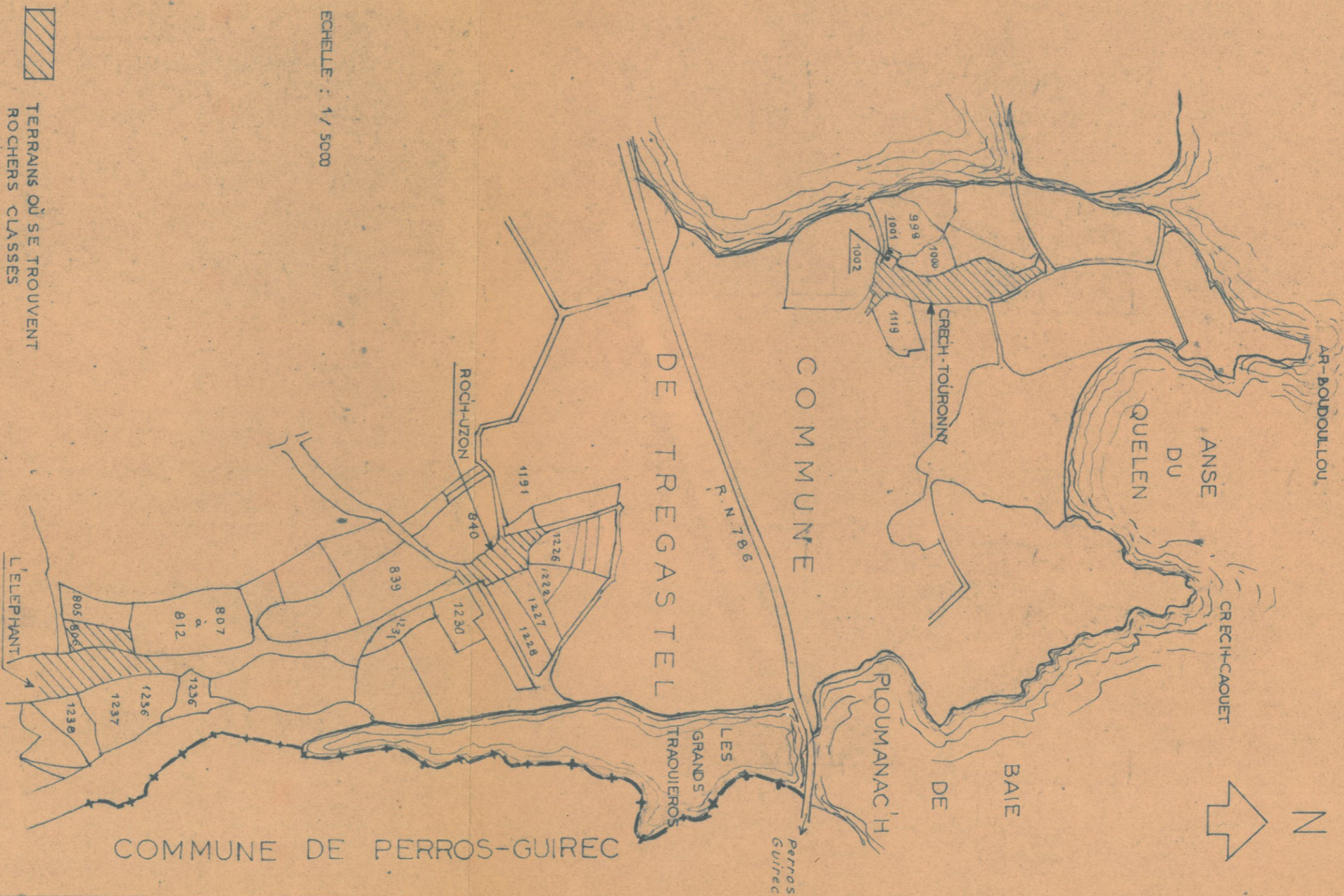
TREGASTEL

CANTON : PERROS-GUIREC
ARRONDI : LANNION



ROCHERS DANS PARCELLES NON CADASTREES et P. No 806

SECT. A.



ECHELLE : 1 / 5000

 TERRAINS OÙ SE TROUVENT
ROCHERS CLASSES

Les rochers appartenant à la commune de Tregastel (Côtes-du-Nord) situés dans les parcelles cadastrales ci-dessous désignées :
....., parcelle non cadastrée contiguë à la parcelle no 805, section A contenant le rocher dit " L'Elephant " ; placite de Roc'h-Uzon, non cadastrée, située à l'Est de la parcelle no 840 Section A; massif de rochers de Crech-Touronny, non cadastré, situé à l'Est des parcelles nos 1000 1002, et 1003 Section A du plan cadastral, sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique, (Arrêté du 2 Mai 1927)

Les rochers situés sur la parcelle no 806 section A du plan cadastral de la commune de Tregastel (Côtes-du-Nord) sont classés parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique. (Arrêté du 2 Mai 1927)